



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE

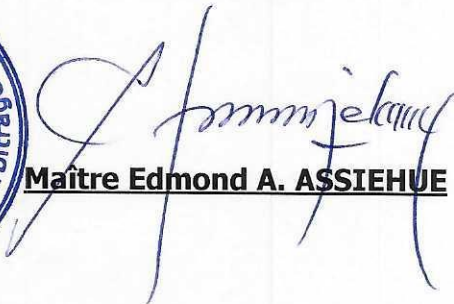
AVIS DE PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL DE L'OHADA

En application des dispositions de l'article 13.6 du Règlement de procédure de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, le Greffier en chef informe le public que ladite Cour a enregistré au greffe sous le n° **365/2024/PC** en date du **20/11/2024** un recours en cassation contre l'Ordonnance n° 592/2024 rendu le 13/09/2024 par le Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe (RDC) introduit par la société BORGERWEERT (RDC), ayant son siège social à l'Avenue de la Paix n° 20, 1^{er} étage, local 07, immeuble Galerie Albert, quartier Révolution dans la commune de la Gombe à Kinshasa, dans l'affaire l'opposant à la Banque Centrale du Congo dont le siège social se trouve au 563, Boulevard Colonel Tshatshi à Kinshasa/Gombe, Tél. : 0243 829 902 143.

Fait à Abidjan, le 5 décembre 2024

Le Greffier en chef




Maître Edmond A. ASSIEHUE